

J'attends un enfant: la MSA à mes côtés



3^e mois

MA DÉCLARATION DE GROSSESSE

- ♦ J'envoie ma déclaration de grossesse à ma MSA avant la 14^e semaine: le volet santé et le volet famille.
- ♦ Ma MSA m'envoie un courrier pour m'informer qu'elle a reçu ma déclaration de grossesse et a enregistré ma date de début de grossesse.

MON ESPACE PRIVÉ

- ♦ Je me simplifie la vie en ouvrant un compte sur le site Internet de ma MSA pour y suivre mes remboursements santé et effectuer mes démarches en ligne @.

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je mets à jour ma carte Vitale, dès réception du courrier de ma MSA, pour être remboursée de mes frais médicaux.
- ♦ Je fais le 1^{er} examen médical prénatal avant la fin du 4^e mois et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.
- ♦ J'informe mon/a conjoint/e qu'il/elle peut bénéficier d'un examen de santé complet, pris en charge à 100 %.

MON TRAVAIL

- ♦ Je suis salariée: j'informe mon employeur de ma grossesse.

MES PRESTATIONS FAMILIALES

- ♦ Je vais sur www.msa.fr pour avoir toute l'information sur les prestations familiales liées à l'arrivée de bébé (la Paje):
 - prime à la naissance et allocation de base @;
 - complément de libre choix de garde (CMG) @;
 - complément de libre choix d'activité (CLCA) / prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepaje).
- Et les aides au logement, la prime de déménagement et les aides sociales.

À SAVOIR

- ♦ C'est mon médecin ou la sage-femme qui me remet la déclaration de grossesse. Je l'envoie à ma MSA.



4^e mois

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je fais le 2^e examen médical prénatal et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.

MON SÉJOUR À LA MATERNITÉ

- ♦ Je choisis ma maternité et je réserve ma chambre. Je fournis à la maternité une attestation de droits maladie téléchargeable sur Mon espace privé @.
- ♦ Je me renseigne auprès de ma MSA et ma complémentaire santé sur les montants de prise en charge de mon accouchement et mon séjour à la maternité (supplément chambre individuelle, etc.)

FAIRE GARDER BÉBÉ

- ♦ Je vais sur www.msa.fr ou sur www.mon-enfant.fr pour trouver de l'information sur les différents modes de garde (crèches, assistante maternelle, garde d'enfants à domicile, garde partagée, etc.)
- ♦ Je me renseigne sur les places en crèches auprès de ma mairie.

MES AIDES SOCIALES

- ♦ Si je rencontre des difficultés (financières, familiales, de santé ou d'éloignement géographique), je peux bénéficier d'un soutien financier ou d'un accompagnement personnalisé entre le 4^e et le 9^e mois de grossesse. J'appelle le service social de ma MSA.

À SAVOIR

- ♦ Mes examens médicaux et analyses en laboratoire sont pris en charge à 100 %. Mes 1^{ère} et 2^e échographies à 70 %.



5^e mois

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je fais le 3^e examen médical prénatal et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.

MON TRAVAIL

- ♦ Pour le calcul de mes indemnités journalières, je m'informe auprès de mon employeur pour savoir si c'est lui ou moi qui envoie à la MSA l'attestation de salaire.
- ♦ Pour trouver des informations sur les aides et modalités du congé parental, je vais sur www.msa.fr ou sur www.mon-enfant.fr.
- ♦ Je suis exploitante: je m'informe sur les possibilités d'être remplacée sur mon exploitation sur www.servicederemplacement.fr.

MON RENDEZ-VOUS PRESTATIONS

- ♦ Si besoin, je contacte ma MSA pour bénéficier d'un rendez-vous personnalisé pour faire le tour de mes droits.

MA SANTÉ

- ♦ J'ai droit à un examen gratuit de prévention bucco-dentaire (à réaliser entre le 4^e mois de grossesse et le 12^e jour suivant mon accouchement). Je prends rendez-vous avec mon chirurgien-dentiste.
- ♦ Si je souhaite arrêter de fumer, je bénéficie d'une aide de 150 euros sur des substituts nicotiniques avec la prescription de mon médecin ou de la sage-femme.



6^e mois

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je fais le 4^e examen médical prénatal et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.
- ♦ Je mets à jour ma carte Vitale pour bénéficier de la prise en charge à 100 %.

MON TRAVAIL

- ♦ Je suis exploitante: je fais ma demande de remplacement auprès de ma MSA au moins 30 jours avant la date du début de mon congé de maternité.

MES PRESTATIONS FAMILIALES

- ♦ Ma MSA m'informe des démarches à effectuer pour bénéficier de la prime à la naissance ou de l'allocation de base.
- ♦ J'envoie à ma MSA une déclaration de situation et de ressources @ avant le 7^e mois en vue du versement éventuel de la prime à la naissance et de l'allocation de base.

À SAVOIR

- ♦ Tous mes frais médicaux sont pris en charge à 100 % du 1^{er} jour du 6^e mois de grossesse jusqu'au 12^e jour après avoir accouché.

@ Les services que je peux effectuer en ligne depuis Mon espace privé.

Tout savoir sur mes droits et mes démarches sur www.msa.fr/j-attends-un-enfant



L'essentiel & plus encore

J'attends un enfant : la MSA à mes côtés



7^e et 8^e mois Début du congé maternité

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je fais les 5^e et 6^e examens médicaux prénatals et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.
- ♦ Les 7 séances de ma préparation à l'accouchement avec une sage-femme sont prises en charge à 100 %.

MON CONGÉ MATERNITÉ

- ♦ La durée totale de mon congé maternité est de 16 semaines. J'ai la possibilité de reporter, en fonction de mon état de santé, 3 semaines de mon congé prénatal de maternité après ma date d'accouchement.
- ♦ **Je suis salariée : ma MSA me verse des indemnités journalières du premier jusqu'au dernier jour de mon congé maternité.**

LE CONGÉ DE PATERNITÉ ET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

- ♦ La durée du congé paternité est de 11 jours. Mon/ma conjoint/e salarié/e peut en faire la demande auprès de son employeur un mois avant la date prévue de l'accouchement. Mon/ma conjoint/e exploitant/te peut se faire remplacer pendant son congé de paternité. Il/Elle en fait la demande auprès du service de remplacement de son département, 30 jours avant la date prévue sur www.servicederemplacement.fr

MA SANTÉ

- ♦ Entre octobre et janvier, **je me fais vacciner contre la grippe.** Après avoir reçu le courrier de ma MSA, je prends rendez-vous avec mon médecin traitant pour qu'il me prescrive le vaccin, pris en charge à 100 %.



9^e mois et arrivée de bébé

NAISSANCE

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ Je fais le 7^e examen médical prénatal et je suis mes remboursements depuis Mon espace privé @.

MA SANTÉ

- ♦ Je peux bénéficier, avec l'accord de l'équipe médicale, du service de retour à domicile : une sage-femme me rend visite à la maison pour un suivi personnalisé.
- ♦ **Après l'accouchement, j'envoie l'acte de naissance de mon enfant à ma MSA pour lui ouvrir des droits en santé et en famille.**

ADOPTION

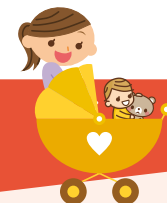
- ♦ **J'envoie à ma MSA le justificatif prouvant l'adoption, à l'arrivée de mon enfant dans mon foyer.**

MON TRAVAIL

- ♦ J'avertis mon employeur de mon congé d'adoption pour déclencher le versement de mes indemnités journalières. Je lui précise la date de fin du congé.

À SAVOIR

- ♦ **Pour déclencher le versement de mes indemnités journalières, mon employeur transmet à ma MSA le formulaire « Attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières » dès le premier jour de mon congé.**



Retour à la maison

MES REMBOURSEMENTS SANTÉ

- ♦ **Ma MSA m'envoie un courrier pour m'informer qu'elle a reçu la déclaration de naissance ou d'adoption de mon enfant et qu'il est enregistré sur ma carte Vitale et/ou celle de mon/ma conjoint/e.**
- ♦ **Je mets à jour ma carte Vitale, dès réception du courrier, pour être remboursée de nos frais médicaux.**
- ♦ J'envoie les justificatifs d'hospitalisation à ma MSA et à ma complémentaire santé pour la prise en charge de mon séjour à la maternité.

MON TRAVAIL

- ♦ Pendant cette période, je choisis de reprendre mon activité à temps complet, ou à temps partiel, ou de bénéficier d'un congé parental. Pour plus d'information sur la Prepare, je vais sur www.msa.fr

FAIRE GARDER BÉBÉ

- ♦ Pour m'aider financièrement si je fais garder bébé (assistante maternelle, crèche...), je fais une demande de complément de libre choix du mode de garde (CMG) sur Mon espace privé @.

MES PRESTATIONS FAMILIALES

- ♦ **Ma MSA me verse la prime à la naissance avant la fin du 2^e mois après la naissance, en fonction de mes ressources.**

À SAVOIR

- ♦ **Mes remboursements santé continuent d'être pris en charge à 100% 12 jours suivant la date de mon accouchement. Les examens et vaccins obligatoires de mon enfant sont pris en charge à 100% jusqu'à l'âge de 6 ans.**



Fin du congé maternité

MON TRAVAIL

- ♦ Mon congé maternité se termine 10 à 13 semaines après la naissance de mon enfant.
- ♦ Je prends contact avec mon employeur pour l'informer de mon choix de reprise ou non d'activité.

FAIRE GARDER BÉBÉ

- ♦ Je déclare mon assistante maternelle/employée à domicile sur www.pajemploi.urssaf.fr @, si c'est le mode de garde que j'ai choisi.
- ♦ En tant qu'employeur, je suis responsable des conditions de travail de mon employé(e) et de l'exactitude de mes déclarations sur Pajemploi, au risque de me voir attribuer des pénalités.

MES PRESTATIONS FAMILIALES

- ♦ Si j'ai choisi de prendre un congé parental ou un temps partiel, ma MSA me verse des prestations (CLCA/Colca/Prepare).

À SAVOIR

- ♦ **Sur leurs futurs droits à la retraite, les parents ont désormais la possibilité de partager la majoration de durée d'assurance pour enfants (nombre de trimestres). Il faut en faire la demande à la MSA, à défaut ces trimestres sont attribués à la mère aux quatre ans de l'enfant.**

@ Les services que je peux effectuer en ligne depuis Mon espace privé.

Tout savoir sur mes droits et mes démarches sur www.msa.fr/j-attends-un-enfant



L'essentiel & plus encore